

Gestion de l'environnement professionnel du chirurgien-dentiste

Public : cette formation est exclusivement destinée aux chirurgiens-dentistes.

Prérequis : bénéficier d'un diplôme de chirurgien-dentiste (Licence, Master ou Doctorat).

Durée de la formation : 14 heures

Coût jour : 900€ / **Coût formation** : 1800€ (TVA non applicable)

Objectifs pédagogiques :

A la fin de la formation, le bénéficiaire sera capable de :

-d'exercer les compétences fondamentales et nécessaires à la bonne gestion de son environnement professionnel (gestion du cabinet, gestion de l'équipe, gestion des intervenants ou correspondants).

-appliquer les protocoles de gestion du cabinet dentaire dans le respect du code de déontologie et des règles élémentaires de droit social (CCN 3255).

Modalités techniques :

La partie théorique se déploie sous un format PowerPoint dans la salle de formation de l'IFCP. Le Workshop se déroulera dans le centre de formation le jour 2 afin de délivrer à chacun des stagiaires un bilan de compétences et de développement professionnel.

Modalités pédagogiques :

Cette formation est présentielle ; le formateur suivra individuellement tous les participants pour s'assurer de l'acquisition progressive des points abordés ; cette formation pourra être également réalisée partiellement pour la partie théorique de manière distancielle ou en e-learning.

Une clé USB sera remise à chacun des participants contenant les principaux éléments abordés

Encadrement : la formation sera assurée par M. Rodolphe Cochet, chargé de cours en *gestion du cabinet dentaire* depuis 2008 à l'UFR d'Odontologie de Paris VII et Reims (cours obligatoires inscrits dans la *formation initiale* des étudiants

en chirurgie dentaire de 6^{ème} année).

Modalités de suivi : suite à la formation, un certificat de réalisation sera remis aux stagiaires. Ils recevront un mail un mois après la formation pour assurer le suivi des connaissances acquises. Cette formation est présentielle et des feuilles d'émargement seront à compléter en début de chaque demi-journée.

Évaluation des résultats et de la satisfaction des bénéficiaires :

- Avant la formation : envoi d'un questionnaire/ sondage pour évaluer le niveau de connaissance des stagiaires et leurs attentes ;
- Au début de la formation : présentation des résultats du sondage et tour de table des stagiaires ;
- Tout au long de la formation : sondages réguliers pour mesurer l'évaluations progressive des acquis ;
- Fin de la formation : questionnaire reprenant tous les points abordés pour s'assurer de la maîtrise des nouveaux acquis.

Description chronologique et séquentielle de la formation :

JOUR 1

8h30 à 9h

Accueil des participants

9h à 9h15

Présentation du conférencier

Tour de table des stagiaires

Remise des questionnaires d'évaluation de début de formation

Présentation du déroulement de la formation

9h15 à 9h45 : **les points d'ancrage de la gestion du cabinet dentaire.**

Objectifs : exercer ses fonctions de Manager dans le respect du droit social. Un sondage sera réalisé en début de séminaire afin de mesurer le niveau de connaissances des praticiens en chirurgie dentaire.

9h45 à 10h30 : **gestion du cabinet et prévention du burnout en Odontologie.**

Objectifs : prévenir et identifier les situations de stress relatives à l'exercice des compétences de gestion du cabinet et de l'équipe dentaire.

Le cours abordera notamment la question des charges sociales et administratives du chirurgien-dentiste.

10h30 à 10h45 Pause

10h45 à 12h : **gestion des compétences transversales du chirurgien-dentiste**

Objectifs : comprendre l'impact des décisions professionnelles du chirurgien-dentiste sur la gestion de son cabinet et de son équipe dentaire.

Le cours abordera la question de l'évaluation nécessaire des compétences transversales du chirurgien-dentiste et déclinera toutes ses responsabilités de gouvernance.

12h à 13h00 : repas sur place (buffet)

13h à 14h00 : **recrutement du personnel : les règles de non-discrimination**

Objectifs : apprendre à maîtriser les meilleures pratiques de recrutement Dans le respect des règles élémentaires de droit social.

Le cours abordera notamment la question du recrutement dans ses aspects légaux et réglementaires : publier une offre d'emploi légale

14h à 15h15 : **l'entretien professionnel obligatoire au cabinet dentaire**

Objectifs : maîtriser les principaux protocoles de communication interne au cabinet dentaire.

Le cours abordera notamment le cas de l'entretien professionnel obligatoire et de la réalisation de l'entretien annuel d'évaluation du personnel.

15h15 à 15h30 : Pause

15h30 à 16h30 : **la communication externe du cabinet dentaire**

Objectifs : communiquer sur son cabinet dans le respect du code de déontologie.

Le cours abordera la question de la communication réglementée du praticien via son site Web ou sur les réseaux sociaux.

16h30 à 17h00 : **gestion sociale du personnel, la CCN 3255**

Objectifs : maîtriser les règles élémentaires de gestion du personnel.

Le cours abordera la question des droits du salarié et des droits de l'employeur conformément aux règles édictées par la CCN des cabinets dentaires.

JOUR 2

9h00 à 10h30 : **principes de délégation et grille salariale**

Objectifs : appréhender et maîtriser les règles qui régissent la délégation de tâches au personnel dentaire qualifié ou stagiaire. Qu'a-t-on le droit de déléguer ? Comment rémunérer son personnel.

Le cours abordera notamment la question des marges de délégation possible tant sur le plan clinique, qu'administratif ou logistique et présentera les modalités de rémunération du personnel du cabinet dentaire.

10h30 à 10h45 Pause

10h45 à 12h00 : **l'affichage obligatoire de l'employeur au cabinet dentaire**

Objectifs : acquérir les compétences élémentaires de gestion de son cabinet en matière d'affichage obligatoire.

Le cours détaillera les devoirs du chirurgien-dentiste employeur en matière de : *dispositions du Code du travail, égalité professionnelle et de rémunération, lutte contre le harcèlement, ...*

12h à 13h00 : repas sur place (buffet)

Travaux dirigés/ Workshop

13h00 à 13h30 : présentation de la **méthodologie d'évaluation** des compétences de gestion et de gouvernance des chirurgiens-dentistes.

13h30 à 15h15 : **restitution des résultats d'évaluation du Groupe** sur une cartographie de 12 compétences clés en gestion du cabinet dentaire.

15h15 à 15h30 : Pause

15h30 à 17h00 : **restitution des résultats de l'analyse approfondie**. Identification des points d'appui de chaque praticien en gestion du cabinet dentaire et de ses ressources humaines. Interprétation et discussion.

17h00 à 17h15 : remise en mains propres à chaque praticien-stagiaire de son **bilan de compétences en gestion du cabinet dentaire** et de son rapport individuel de **développement professionnel**.

17h15 à 17h30:

Evaluation de fin de formation

Remise du questionnaire de satisfaction de fin de formation.

Clôture de la formation.